

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Juillet 2017

Présents :

Messieurs : Dominique ARNOUX, Pierre BOURGEON, Pierre D'HEILLY,

Mesdames : Marie-Thérèse CAROLLA, Marie Hélène POROT, Marie-Pierre RAVIOT, Sophie LORTON,

Excusée : Jean VENOT,

Pouvoir :

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 29 juin 2017,

➤ Démissions

Marie-Hélène Porot informe le conseil municipal que 7 personnes ont démissionné du Conseil municipal. Le Sous Préfet l'ayant contacté des élections complémentaires seront programmées deuxième quinzaine d'octobre.

➤ Commissions

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite aux démission il faut refaire les commissions. Le conseil décide à l'unanimité de désigner à ce titre :

Communauté de Commune : Marie-Hélène POROT Pierre D'HEILLY

Commission CCSCC :

- Finance et travaux : Jean VENOT - Marie-Hélène POROT
- Jeunesse et sport : Pierre BOURGEON
- Affaire sociale ; Sophie LORTON - Marie Pierre RAVIOT
- Environnement : Pierre D'HEILLY
- Tourisme : Pierre BOURGEON -Dominique ARNOUX
- Mutualisation et compétence : Marie -Hélène POROT
- Développement Économique : Jean VENOT
- Éducation : Dominique ARNOUX

Syndicat Départemental d'énergie de Saône et Loire (SYDESL) : Marie Hélène POROT et Jean VENOT

Syndicat des eaux de Chalon Sud Ouest : Jean VENOT et Marie-Pierre RAVIOT

Commission des impôts : Dominique ARNOUX, Jean VENOT, Pierre BOURGEON, Marie-Thérèse CAROLLA

Syndicat Intercommunal de Gestion de l'école Maternelle du Nord du canton de Buxy (SIGEM)
Sophie LORTON et Dominique ARNOUX

Syndicat des 3 rivières : Marie Pierre RAVIOT, Jean VENOT Suppléant : Pierre BOURGEON

CCAS Jean VENOT, Dominique ARNOUX, Sophie LORTON, Marie-Hélène POROT, Marie Thérèse CARROLA, Marie-Pierre RAVIOT.

Commission PIIC : Jean VENOT, Marie-Hélène POROT

Correspondant défense : Dominique ARNOUX

Commissions communales non obligatoires

Commission urbanisme Marie Pierre RAVIOT, Sophie LORTON, Dominique ARNOUX, Marie-Hélène POROT, Pierre D'HEILLY, Pierre BOURGEON

Commission Voirie : Jean VENOT, Dominique ARNOUX, Marie Hélène POROT, Sophie LORTON, Marie-Pierre RAVIOT, Pierre BOURGEON

Commission Budget – Finances : Tout le conseil

Commission appel d'offre : Marie Pierre RAVIOT, Marie Hélène POROT, Pierre BOURGEON

Commission Journal : Pierre D'HEILLY, Dominique ARNOUX, Pierre BOURGEON, Marie-Hélène POROT, Sophie LORTON, Marie Pierre RAVIOT

★ délégué RPI délégué école primaire : Sophie LORTON, Dominique ARNOUX

★ Association : Sophie LORTON - Marie Pierre RAVIOT - Marie Thérèse CARROLA - Marie-Hélène POROT

★ Délégué Ordonnateur : Marie Pierre RAVIOT

★ Délégué CNAS : Jean VENOT

★ Délégué E-bourgogne : Pierre BOURGEON (Délégué) Pierre D'HEILLY (Suppléant)

★ Délégué gep-web : Pierre D'HEILLY

★ Délégué Travaux : Marie Pierre RAVIOT, Pierre D'HEILLY, Pierre BOURGEON, Sophie LORTON, Marie-Hélène POROT, Marie-Thérèse CARROLA, Jean VENOT, Dominique ARNOUX (selon les compétences de chacun).

★ Délégué lagune : Pierre D'HEILLY

➤ **Indemnités des élus**

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une indemnité au maire, au premier, et deuxième adjoint à partir du 11 juillet 2017 et de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'Adjoints, de façon suivant :

- ◆ Maire : 31 % du l'indice 1022,

◆ Adjoint : 8,25 % de l'indice 1022,
conformément au barème fixé par les articles L 2123-23 à L 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les propositions

➤ Rapport RPOS OM 2016

Pierre D'HEILLY donne lecture du rapport RPQS des Om pour 2016.

Le conseil municipal n'a pas de remarques.

➤ Questions diverses

Broyeurs : Une opérations broyeur sera organisée à l'automne..

Matériel cantonnier : Le cantonnier utilise sa tondeuse personnelle pour le cimetière, des devis seront demandés pour lui en acheter une. D'autre part il n'a pas de téléphone professionnel, le portable de la garderie n'ayant plus lieu d'être comme les NAP ont été supprimées le cantonnier récupérera le portable de la commune.

Cimetière : Des plans du cimetière vont être fait pour identifier les lieux d'intervention. Deux rendez vous avec des paysagiste sont prévu en septembre pour avoir des devis.

Salle des fêtes : L'agent de la salle des fêtes rencontre des problèmes pour se faire régler la salle le vendredi lors de la remise des clés comme le règlement le stipule. A chaque réservation au moment de la signature du règlement, cela sera mis en avant pour éviter de telle situation. L'agent ne donnera plus de clés sans règlement.

Bibliothèque : Le déménagement a eu lieu, pour une meilleure organisation la bibliothèque sera fermée au mois d'août . La bibliothèque sera aussi utilisée par Mme Lemonde une convention sera donc rédigée.

Ouvrez le bal : la salle de Buxy étant moins disponible pour raison de réfection du gymnase de la Varandaine, le club de danse « Ouvrez le Bal » demande à utiliser la salle des fêtes. Un tarif doit être mis en place. Le conseil municipal se basant sur les tarifs de Buxy demandera un participation de 130 €

Benne : Deux offres en été reçu pour la benne la première de M. Rousseau pour 550 € et la seconde de EARL D'HEILLY HUBERDEAU pour 1 110 €. La benne revient à EARL D'HEILLY HUBERDEAU.

Séance levée à 21h20